

Je soussigné Directeur de l'Académie N. de France à Rome
 déclare par ordre et pour moi-même - que la somme des
 pensionnaires à raison de vingt cinq francs pour chaque mois
 montant pour les trente cinq mois de traitement acquittés,
 suivant les états annexés de mois de Juin et Juillet, ensemble
 les quittances des pensionnaires en voyage, à la somme de
 huit cents francs soixante quinze francs a été versée
 par lui dans la caisse de l'Académie au fuis et a même
 de l'acquiescement des traitements pour les comptes
 ayant droit de traitement

Rome le 31 juillet 1842
 N. P. Monti

62 ans
 15/10
 Grand Bourgeois
 900